

Opposition Municipale

Bien Vivre à Marsac-sur-l'Isle

Vendredi 27 mars, le nouveau conseil municipal a été installé. Réunion devant quelques habitants.

Bien que la réunion fut empreinte de solennité, c'était sans compter un nouvel épisode d'irrespect envers l'ancien maire et ses électeurs. Même si l'idée de mettre à disposition des documents d'accueil aux nouveaux élus est appréciable, l'organigramme de la ville indique déjà, avant même la mise au vote du nouveau candidat maire, un nom : Marie-Laure FAURE !

Après l'élection de Mme le Maire et des adjoints, les délégations ont été annoncées. Quelle fut notre surprise ! Pas de délégation sur l'urbanisme avec pourtant le renouvellement du PLUi qui doit intervenir, ni sur la santé ou le développement durable ! De si petits sujets, vraisemblablement...

Nous espérons que la nouvelle municipalité prend toute la mesure de ses engagements et de ses obligations envers vous. Nous jaugerons l'assiduité, certains critiques ayant été pourtant parmi les plus concernés.

Sachez que nous ne manquerons pas d'être vigilants tout en étant dans le débat et l'action constructifs pour l'intérêt supérieur de la commune et le bien des concitoyens.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook Bien vivre à Marsac-sur-l'Isle.